



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Registre territorial des cancers

Question écrite n° 10416

Texte de la question

M. Yannick Haury interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la création de registres des cancers dans tous les départements de France. Seulement un département sur cinq en est pourvu, ne couvrant ainsi que 20 % de la population. Or ces données sont essentielles pour permettre de suivre l'évolution des situations locales ainsi que pour mieux comprendre certaines causes de cancers. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement entend mettre en place des registres des cancers dans chaque département afin de pallier le déficit actuel de données.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10416

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2023](#), page 6967

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)